

Fédération Départementale des Chasseurs des Landes

Assemblée Générale du 8 avril 2017

Rapport présenté par Monsieur JEAN ROLAND BARRERE



Monsieur le Préfet,
Messieurs les Parlementaires,
Monsieur le Conseiller Général,
Monsieur le Maire de Pontonx sur Adour,
Mesdames, Messieurs, mes chers Amis,

C'est avec une certaine émotion que je vous retrouve avec plaisir, aujourd'hui. En effet comme vous le savez j'ai été éloigné des dossiers fédéraux pendant quelques semaines pour des raisons de maladie.

Je dois remercier publiquement tous ceux qui m'ont soutenu et en particulier les salariés et administrateurs de notre fédération départementale. Jean-Luc DUFAU, vice-président a assumé avec brio les fonctions et charges qu'impose la présidence de notre structure dans une période particulièrement difficile pour notre loisir. Je vais d'ailleurs lui laisser la parole afin qu'il exprime son ressenti...

INTERVENTION DE JEAN-LUC DUFAU

Dans les faits marquants, je signalerai le départ de Mme Marthien, Préfet des Landes en juin dernier et l'arrivée de Monsieur Périssat, nouveau Préfet. Nous le rencontrons le 18 juillet pour se présenter et faire le tour de nos dossiers : chevrotine, chasses traditionnelles, etc ...

Baptême du feu le 19 juillet avec la commission plénière plan de chasse au cours de laquelle on a pu mesurer le caractère bien trempé de quelques participants alors que les prélèvements futurs avaient été bien calés lors des réunions de secteurs. Finalement vos propositions furent acceptées...

Et vous avez rempli votre mission en réalisant les objectifs. Dans le Marensin, vous avez mis en œuvre et réalisé pour la première fois le plan de chasse cerf en partenariat avec l'ONF et les territoires privés. Je vous en remercie.

Cette année nous devons finaliser le triennal chevreuil et continuer à prélever des cerfs afin de respecter l'équilibre. Je sais pouvoir compter sur vous tous.

Je passerai rapidement sur l'épisode des chasses traditionnelles mais je souhaite souligner que c'est l'État qui est le seul responsable de tout ce qui nous arrive car il doit prendre les dérogations qui s'imposent, la tolérance c'est un aveu de faiblesse de sa part, sauf que ce sont les braves gens qui paient l'addition alors que les casseurs ne sont pas poursuivis... Tout cela est une macabre mise en scène par des hauts responsables qui en connaissaient le dénouement...

L'article parue dans la presse dernièrement est pour moi une contre vérité car, comme je l'ai toujours martelé, la directive 79/409 prévoit les dérogations à l'article 9, tout cela est précisé dans le guide interprétatif signé en 2008 par l'État français et l'Europe. Que la LPO ne le reconnaisse pas c'est son problème mais que l'État, qui en est le signataire ne l'applique pas, c'est incompréhensible...

D'ailleurs la réponse à notre pétition relative à la demande de dérogation « pinsons des arbres » confirme notre argumentaire.

L'épisode de la prolongation de la période de la chasse aux oies en février en est un nouvel exemple... avec une pression intolérable de la part de certains responsables, qu'ils soient parlementaires ou autre, sur le Président de la fédération pour annoncer cet accord aux chasseurs que l'on sait bancal mais plus de son lorsque le conseil d'État a sifflé la fin du match...

Les inspecteurs de l'environnement de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage étaient dès le lendemain en action pour contrôler les chasseurs...et attendaient sur le rivage ceux qui avaient dormi dans leur tonne...

Nous avons enfin obtenu l'expérimentation de la chevrotine en battues collectives au sanglier avec une année de retard. Les premiers résultats sont significatifs n'en déplaise à quelques irresponsables car le sanglier prolifère partout et gagne l'intérieur des villes et villages.

Cette année vous pourrez payer en trois fois sans frais votre validation du permis de chasser, soit lorsque vous le souscrivez par internet soit au guichet de la fédération si vous n'avez pas d'ordinateur mais toujours avec la CB.

Nous avons vécu une saison très difficile avec les chasseurs impactés par le classement des zones de protection relatives à l'influenza aviaire avec la suspension de la chasse au gibier à plume. : 208 jours de chasse en moins pour 7147 chasseurs...

Nous avons évalué la perte financière pour cette période avec nos collègues des fédérations voisines selon le même mode de calcul. Pour les Landes nous avons déposé une demande d'indemnisation à hauteur de 142 000 € environ.

Pourquoi la chasse est la seule activité de plein air à subir des restrictions de la sorte ?

Comme l'a dit notre directeur , Régis Hargues, un setter serait plus à même de transporter le virus qu'un chien courant ? Absurde ...

Fait marquant cette année, les élections présidentielles. Nous n'avons pas l'habitude d'intervenir dans ces situations mais je dois vous informer que lors de l'assemblée générale de la fédération nationale des chasseurs nous avons eu droit à l'intervention de M. FILLON et M. MACRON ainsi que des représentants de Mme Le PEN et M. MELENCHON.

Si l'ancien premier ministre nous a tout promis répétant plusieurs fois le mot « ortolan » alors que lorsqu'il était au pouvoir il n'a jamais daigné répondre à nos courriers, le second nous a simplement dit qu'avec M. PATRIAT comme conseiller tout irait pour le mieux ! Nous landais, savons ce qu'il a fait en notre faveur, lorsqu'il était en charge du dossier...

Quant aux deux autres c'était inaudible...Monsieur HAMON, lui, n'est pas venu mais a signé un accord avec M. JADOT qui prévoit entre autre de supprimer la chasse du dimanche, de créer une assurance maladie pour les chiens ainsi qu'une caisse de retraite....

Avec ces candidats, s'ils mettaient en œuvre leur programme, nous sommes sûrs de voir disparaître notre loisir. Les sangliers et les cervidés ont de beaux jours devant eux car les chasseurs se feront rares...

Au niveau national nous avons un nouveau président, depuis Août dernier, qui souhaite tout bouleverser : statuts, durée des mandats, permis de chasser, CNCFS, ONCFS... Nous lui souhaitons bonne chance car il faudra trouver une majorité parlementaire qui validera tous ces changements...

Je vais arrêter là mes propos en vous remerciant de votre écoute, remercier l'ensemble des bénévoles qui œuvrent sans compter, l'ensemble des personnels de la fédération qui remplissent leurs missions dans un contexte parfois difficile, les parlementaires Landais, les services de l'État, en souhaitant que nous ne subirons pas de nouvelles restrictions.